

Conditions générales myMediaMarkt Light

1. Responsabilité

MyMediaMarkt Light est le programme clients de MediaMarkt Belgium (ci-après dénommé "myMediaMarkt Light"). Le responsable de myMediaMarkt Light en Belgique est :

Media Markt-Saturn Belgium N.V.
Boechoutlaan 105, bus 00.02
1853 Grimbergen

Numéro d'entreprise : 0477.140.426
Numéro d'identification TVA : BE0477.140.426

(ci-après dénommé 'MediaMarkt' ou 'nous')

2. Conditions de participation à myMediaMarkt Light

Seules les personnes physiques ayant atteint l'âge de 18 ans et résidant en Belgique (ci-après dénommées 'participant' ou 'vous') sont autorisées à participer. Si le participant ne respecte pas ces conditions, le compte créé sera supprimé par MediaMarkt.

3. Inscription

3.1 La participation à myMediaMarkt Light est gratuite. Si vous êtes déjà membre du MediaMarkt Club le 3 juin 2024, votre adhésion au MediaMarkt Club sera automatiquement transférée à myMediaMarkt Light. Vous pouvez upgrader votre adhésion et passer à myMediaMarkt à tout moment, en acceptant les conditions générales de myMediaMarkt. Pour devenir membre de myMediaMarkt Light, vous pouvez sélectionner un magasin MediaMarkt en Belgique comme votre magasin favori.

Vous pouvez changer de magasin favori à tout moment pendant toute la durée de votre adhésion à myMediaMarkt Light.

3.2 En cas de suspicion raisonnable d'inscription incorrecte ou d'informations manifestement inexactes, nous nous réservons le droit de refuser l'inscription en question et de supprimer les données correspondantes.

3.3 Après un transfert réussi de votre adhésion à myMediaMarkt Light, un profil d'utilisateur personnel et un compte points seront créés pour vous, que vous pouvez consulter via votre compte myMediaMarkt Light. Vous pouvez également consulter votre solde de points dans n'importe quel magasin MediaMarkt en Belgique.

3.4 En cas de changement de votre nom et/ou de vos coordonnées, vous devez en informer MediaMarkt dans les plus brefs délais. Vous pouvez le faire via votre compte myMediaMarkt Light ou via notre service clients central.

4. Droit de rétractation

4.1 Vous avez le droit de révoquer/annuler votre adhésion à myMediaMarkt Light dans un délai de quatorze (14) jours à compter du jour du transfert de votre compte MediaMarkt Club sans en donner les raisons.

4.2 Pour faire usage de votre droit de rétractation, vous devez notifier votre décision d'annuler votre adhésion à myMediaMarkt Light au moyen d'une déclaration claire et sans ambiguïté. Vous pouvez le faire en envoyant un e-mail à : privacy@mediamarkt.be. Vous pouvez également utiliser l'exemple de formulaire de résiliation ci-joint (voir article 4.5), mais ce n'est pas obligatoire.

4.3. Pour se conformer au délai légal de réflexion de quatorze (14) jours, il suffit d'envoyer l'avis mentionné au point 4.2 avant l'expiration dudit délai légal de réflexion.

4.4 Après la révocation de votre adhésion à myMediaMarkt Light, vous n'aurez plus accès à votre compte points myMediaMarkt Light. En outre, vous ne pourrez plus collecter de points ni profiter de la valeur ajoutée de myMediaMarkt **Light**.

Les données et les profils stockés pour votre compte myMediaMarkt Light seront supprimés ou anonymisés.

4.5. Exemple de formulaire de rétractation

<p>Exemple de formulaire de rétractation</p> <p>(Si vous voulez annuler le contrat, veuillez compléter et renvoyer ce formulaire).</p> <p>À :</p> <p>Media Markt-Saturn Belgium N.V. Boechoutlaan 105, bus 00.02 1853 Grimbergen</p> <p>E-mail : privacy@mediamarkt.be</p> <p>Par la présente, je résilie mon adhésion à myMediaMarkt Light.</p> <p>myMediaMarkt Light ID :</p> <p>Nom :</p> <p>E-mail :</p> <p>Signature (uniquement pour la notification sur papier)</p> <p>Date</p>

5. Avantages et points myMediaMarkt **Light**

5.1 En tant que membre myMediaMarkt Light, vous bénéficiez d'un grand nombre d'avantages. Certains d'entre eux sont des avantages nationaux accessibles à tous les membres myMediaMarkt Light de Belgique. D'autres ne s'appliquent qu'au magasin de votre choix et ne sont accessibles qu'aux membres myMediaMarkt Light qui ont sélectionné le magasin MediaMarkt concerné comme leur magasin préféré. Nous nous réservons le droit de modifier, compléter ou limiter le contenu des avantages.

Vous pouvez obtenir une liste actualisée de tous les avantages nationaux sur le site www.mediamarkt.be ou dans votre magasin MediaMarkt. Les informations sur les avantages locaux peuvent être obtenues auprès de votre magasin préféré.

5.2 En tant que membre myMediaMarkt Light, vous pouvez collecter des points lors de vos achats dans tous les magasins MediaMarkt en Belgique et dans le webshop de MediaMarkt (à l'exception des achats auprès de partenaires commerciaux et des achats de services). En plus de la collecte de points lors de vos achats, d'autres points peuvent être collectés dans le cadre de promotions spéciales. Le type et l'étendue des achats donnant droit à des points, le nombre de points crédités en fonction de la valeur

de l'achat et le nombre de points attribués dans le cadre de promotions spéciales peuvent être consultés sur le site www.mediamarkt.be et dans les conditions publiées de la promotion en question.

Les points ne seront crédités pour les achats en magasin que sur présentation de la carte de membre myMediaMarkt Light. Pour les achats en ligne, les points ne seront crédités que si l'achat est effectué en étant connecté en tant que membre de myMediaMarkt Light. Les points ne peuvent pas être crédités après que la commande en ligne a été passée.

Les points supplémentaires, tels que les points multiples dus à des actions spéciales, ne peuvent plus être crédités après la fin de l'action en question. Seuls les points correspondant à l'achat concerné seront pris en compte.

5.3 Les points que vous collectez lors de vos achats dans les magasins participants ou dans le webshop à l'adresse www.mediamarkt.be seront crédités sur votre compte points après une période de 30 jours à compter de la réception des biens commandés/de la livraison des biens achetés en magasin. Jusqu'à la fin de cette période de 30 jours, les points sont indiqués comme 'points réservés'. Le crédit final sur votre compte points a lieu après l'expiration de la période de 30 jours et à condition qu'il n'y ait pas eu d'annulation définitive de l'achat. En cas d'annulation d'un achat (par exemple échange/retour de produit), il n'existe aucun droit de compensation de l'achat dans le cadre du programme d'avantages myMediaMarkt Light.

5.4 S'il existe des indices documentés d'un abus possible de votre compte myMediaMarkt Light, nous nous réservons le droit d'examiner votre transaction et de refuser le crédit de points.

5.5 Vous pouvez consulter votre solde de points à tout moment dans votre compte myMediaMarkt Light et le demander dans n'importe quel magasin MediaMarkt. Votre solde de points vous sera également communiqué régulièrement par e-mail.

5.6 Toute contestation de l'exactitude ou de l'exhaustivité d'un solde de points communiqué doit être formulée par écrit ou par e-mail dans un délai d'un mois à compter de la réception du rapport. Vous devez joindre à votre réclamation les documents pertinents, par exemple les copies des reçus ou des factures. Si vous n'envoyez pas vos objections dans les délais, cela sera considéré comme une approbation du score rapporté.

Après cette approbation, vous pouvez toujours demander une correction du solde de points communiqué, mais dans ce cas, vous devez prouver l'inexactitude ou le caractère incomplet du solde de points.

5.7 Les points définitivement crédités, datant de plus de deux ans, expirent le 30 septembre de l'année suivante.

Les points acquis en participant à des promotions spéciales expirent le 30 septembre de l'année qui suit l'année au cours de laquelle ils ont été définitivement acquis.

5.8 Les points que vous avez épargnés grâce à votre adhésion à myMediaMarkt Light ne peuvent être échangés que si vous avez transformé votre adhésion à myMediaMarkt Light en une adhésion à myMediaMarkt. Pour cela, vous devez accepter les conditions générales de myMediaMarkt. Pour les dispositions relatives à l'échange de vos points contre des coupons, veuillez vous référer aux conditions générales de myMediaMarkt.

6. Participation personnelle

6.1 La participation à myMediaMarkt Light est limitée à la personne du participant concerné ; la transmission à des tiers est exclue. Les points collectés dans le cadre de la participation à myMediaMarkt Light ne peuvent pas être transférés à des tiers.

7. Accès non autorisé par des tiers

7.1 Si vous soupçonnez qu'un tiers a accédé à votre compte, veuillez nous en informer immédiatement. Si un dommage survient parce que vous nous avez avertis trop tard ou pas du tout, nous ne sommes responsables qu'en cas d'intention et/ou de négligence grave de la part de MediaMarkt.

8. Blocage du compte

S'il existe des indices documentés d'une éventuelle utilisation abusive de votre compte myMediaMarkt Light, nous pouvons le bloquer temporairement.

9. Responsabilité

Sauf en cas de violation d'obligations contractuelles essentielles ou de comportement frauduleux, nous ne sommes responsables que des dommages matériels causés intentionnellement et/ou par négligence grave. La responsabilité pour les dommages indirects est exclue. Les obligations contractuelles essentielles sont celles dont le respect est indispensable à la bonne exécution de l'adhésion à myMediaMarkt Light. Les dommages résultant d'un décès ou d'une blessure ne sont pas exclus. Les limitations de responsabilité ci-dessus ne s'appliquent que dans les limites autorisées par la loi.

10. Résiliation

10.1 Vous pouvez résilier votre adhésion à myMediaMarkt **Light** à tout moment et sans délai de préavis en le notifiant à MediaMarkt sous forme de texte, par exemple par e-mail. La résiliation est possible sans indication de motif avec un délai de préavis de quatre semaines. Cela n'affecte pas le droit des parties à une résiliation extraordinaire pour motif valable. Les points éventuels du compte points expirent à la fin de la participation au programme.

10.2 Une fois la participation au programme terminée, il n'est plus possible de collecter de nouveaux points ou de profiter des avantages de myMediaMarkt Light.

11. Modification des conditions de participation

11.1 Nous nous réservons le droit de modifier les présentes conditions de participation. Nous vous informerons de la modification et de ses conséquences par e-mail au moins trente (30) jours avant son entrée en vigueur. Si vous ne vous opposez pas à la modification avant l'expiration de ce délai, les modifications vous seront applicables à partir de la date indiquée. Si vous n'acceptez pas ces nouvelles conditions de participation, vous pouvez vous opposer à la modification sous forme de texte, par exemple par e-mail, ou résilier votre adhésion à myMediaMarkt Light. Si vous vous opposez à la modification, les conditions précédentes resteront d'application pour votre adhésion. Dans ce cas, nous nous réservons le droit d'annuler votre adhésion à myMediaMarkt Light.

11.2 Les modifications qui s'écartent à votre détriment des obligations de service principales du programme myMediaMarkt Light ne sont possibles qu'avec votre consentement exprès.

12. Dispositions finales

12.1 Les présentes conditions de participation sont régies par le droit belge. Tout litige relatif à l'existence, à la mise en œuvre et/ou à l'interprétation des présentes conditions générales et de tous les accords conclus entre vous et MediaMarkt relèvera de la compétence exclusive du(des) tribunal(aux) de Bruxelles, Belgique.

12.2 Les présentes conditions restent contraignantes dans leurs parties restantes, même si certaines dispositions sont invalides sur le plan juridique. Le cas échéant, les dispositions invalides seront remplacées par les dispositions légales.

12.3 Il va sans dire que nous traitons vos données avec soin, conformément aux lois et réglementations en vigueur. Vous trouverez de plus amples informations sur la manière dont MediaMarkt traite vos données personnelles dans notre déclaration de confidentialité. Vous pouvez consulter notre déclaration de confidentialité [ici](#).